



COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le trente-et-un juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre juillet 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT J-Michel, FESNEAU Bernard, EMONET M-Christine, COULLON Jeannine, BRUXELLE Frédéric, RANDUINEAU Guillaume.

Absents excusés : RANVAL Lionel (pouvoir donné à PANNEQUIN Bernard)

OUZILLEAU Agnès (pouvoir donné à COULLON Jeannine)

PETIT Emilie (pouvoir donné à EMONET Marie-Christine)

GAUTHIER Thierry

OUVERTURE DE LA SÉANCE : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h45.

M. RANDUINEAU est nommé secrétaire de séance.

1/ Rapport annuel d'activité d'Agglopolys 2017 (délibération 2018/28)

Le rapport annuel d'Agglopolys présente :

- **les temps forts de l'année 2017** : le Lab, le Jeu de Paume, GEMAPI, PLUiHD, le giratoire Cap'Ciné, site web des bibliothèques...

- **le territoire couvert** (43 communes et 109 639 habitants), les instances et les compétences ;

- **l'aménagement et le développement** : élaboration du PLUiHD, programme local de l'Habitat, parcs d'activités, immobilier d'entreprises, soutien des filières agricoles locales, développement des établissements d'enseignement supérieur, aide à l'insertion professionnelle des jeunes, gestion des transports publics urbains et scolaires...

- **l'environnement et le cadre de vie** : compétence assainissement collectif et non collectif, gestion des déchets (déchets ménagers, déchetteries, collecte sélective, développement durable du territoire, gestion du crématorium du Val de Loire, de la fourrière automobile et de la fourrière animale...

- **la culture, les loisirs et le tourisme** : bibliothèques d'Agglopolys, réseau cadence (écoles et conservatoire de musique et théâtre, CHAM), école d'art, gestion des piscines (Tournesol, Lac de Loire, Herbault, Parc des Mées, Agl'eau), gestion du Jeu de Paume, développement touristique avec le syndicat mixte du Pays des Châteaux, observatoire Loire...

- **les moyens et les ressources** : mutualisation des services, projet d'administration, compte administratif.

- **le rapport d'activité du CIAS** : aide et repas à domicile, accompagnement social, résidences autonomie, animations...

Le rapport d'activité d'Agglopolys 2017 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

2/ Présentation du dispositif Bimby

Bimby est un outil d'urbanisme autour de la division parcellaire qui consiste à faire évoluer le foncier déjà bâti (réhabilitation, division parcellaire et construction d'un ou plusieurs logements, extension). Les propriétaires intéressés (zone U uniquement) pourront bénéficier d'un entretien personnel gratuit d'une heure auprès d'un architecte-urbaniste qui établira une maquette 3D numérique afin de constater les possibilités de transformation ou d'amélioration de leur parcelle et des constructions qui s'y trouvent. Des élus ambassadeurs du territoire d'Agglopolys seront chargés de contacter des propriétaires qui pourraient être intéressés par cette démarche (dernier trimestre 2018).

3/ Renouvellement de la délibération sur la taxe d'aménagement (délibération 2018/29)

Le conseil municipal décide de maintenir le taux de 2% qui avait été fixé en 2015 pour 3 ans. Ce taux sera reconductible tacitement d'années en années. Si le taux devait changer, une nouvelle délibération serait prise.

4/ Questions diverses

Fin de la séance à 21h35.

Prochaine réunion du conseil municipal : 4 septembre 2018